

Directeur-proprétaire : ALFRED REBOUX BUREAU ET RÉDACTION : ROUBAIX : 71, Grande-Rue ; TOURCOING : 5, rue Carnot ÉDITION DU MATIN

TARIF D'ABONNEMENTS Paris, 10 fr. 50; Départements, 12 fr. 50; Étranger, 15 fr. 50

HUIT PAGES : 5 centimes LE MARTEAU D'IVOIRE

Sous l'éclatant soleil de mai, qui faisait joyeux le trottoir encombré, la cohue des passants, devant l'Hôtel des Ventos, une petite femme maigre, les épaules serrées dans le corsage noir, la figure narguant pleine et jolie, aujourd'hui jaune comme un fleur fanée, apparut. Elle venait de la rue mystérieuse, charriant son flot de vieilles, d'aventures, de joies, de misères. Elle jetait, de là, des coups d'œil timides, comme honteux. Si on allait la reconnaître ? Elle rougit, baissa le nez, pressa le pas.

Mais qui, dans cette engourdie humaine, sans cesse coulant, se heurtant aux portes battantes, est songé à attendre, honorer d'un regard, cette forme anonyme, est être qui avait été femme, et qui n'était plus qu'une espèce d'anguille mannequin, où pendait un morceau de dentelle qui pouvait bien se soulever et reconnaître, sous la capote de crêpe, courlée de blancs, — voyez Confections, première galerie à droite, troisième étage ! — Mme Augustine Leroux, veuve de l'honorable M. Leroux, percepteur en retraite ?

Le vestibule grouillait d'un va-et-vient brutal. Le grand brouillard de l'hôtel s'élevait, avec ses mille voix aigres et confuses. Et brusquement il sembla à la pauvre femme qu'elle était infiniment seule, avec ses cinquante ans décomptés, dans ce tumulte et cette bousculade, où le courant de la foule, où son indistincte rumour avaient quelque chose d'électrique, d'aiguille de sourd, une indifférente force machinale. Roulez d'hommes, sans rien d'humain. Elle contemplait de ses yeux rougis le vaste couloir aux salles ouvertes, comme des cavernes de cathédrale. Son pied buta contre les marches d'escalier.

Devant, ainsi qu'une épave ballottée que le flux portait, elle monta. C'était en haut — elle se souvint — salle 4. — que l'on était en train de disperser tout le cher mobilier... Comment garder cela maintenant ? Il fallait faire argent de tout, sans aller vivre avec les médecins, minimes ressources... seule, dans quelque pension de famille, puisqu'il n'y avait plus, à présent, pour elle, d'autre famille... Elle eut un amer sourire. Pas d'enfants. De lointains cousins de province, presque inconnus... Retourner en Saône-et-Loire, où son mari avait été fonctionnaire... Qui se souviendrait d'eux, s'occupera-t-elle, depuis dix ans qu'ils étaient partis ? Elle se mit à marcher en marche, la soulève, la penne le flot ascendant, que le flot de dessous la couvrait.

ACTUALITÉ

Le microbe sans lequel nous serions tous des macrobiens, de cette race légendaire de l'Afrique qui, au dire des anciens, vivait mille ans, et peut-être ne mourait pas. Des études du savant professeur, il résulte que ce microbe détestable serait logé dans la partie la moins noble de notre corps, dans le gros intestin ; et c'est de là que cet animal microscopique exécuterait ses ravages dans notre organisme. Le docteur Metchnikoff voit la preuve de sa théorie dans le fait que les oiseaux et les animaux, qui n'ont presque pas de gros intestin, vivent très longtemps ; tel le perroquet, qui peut rabelcher la même phrase pendant plus de cent ans, et la corbeille, dont l'hygiène est pourtant détestable, puisqu'il fait ses délices de la viande gâtée.

LA COUPE GORDON BENNETT

Échange de télégrammes entre l'Empereur d'Allemagne et le Président de la République Paris, 18 juin. — A l'issue de la course automobile pour la Coupe Gordon-Bennett, l'Empereur d'Allemagne a envoyé le télégramme suivant au Président de la République : Hombourg, 17 juin, 8 h. 45, soir. Président République Française, Paris. Je m'empresse de vous féliciter, Monsieur le Président, de la victoire que l'industrie française vient de remporter, et dont j'ai eu le plaisir d'être le témoin. L'accueil que le public a accordé au vainqueur prouve combien le succès, gagné par l'intelligence et par une ambition courageuse, sur son terrain d'indépendance, sert à créer des sentiments exempts de rivalité. GUILLAUME II.

Le Président de la République a répondu :

Paris, 17 juin, 10 h. 20, soir. A Sa Majesté Guillaume II, Empereur d'Allemagne, Roi de Prusse, Berlin. Je suis particulièrement reconnaissant à Votre Majesté, de son aimable télégramme et des sentiments qui l'ont inspirés. Le succès de l'industrie française ne pouvait être mieux apprécié que par l'industrie allemande, qui était parfaitement digne de l'obtenir. EMILE LOUBET.

LES MILLIONS DES CHARTREUX

M. Edgar Combes au Palais Paris, 18 juin. — M. André, juge d'instruction, déposé hier à la demande de la Commission d'enquête, a reçu cet après-midi dans son cabinet M. Edgar Combes en personne avec lequel il a eu un entretien qui n'a pas duré moins de deux heures. Cette visite du secrétaire général de l'Intérieur au juge, malgré les précautions prises et le mystère dont on avait cherché à l'entourer, était bien sûr connue de tout le Palais, où elle faisait l'objet des commentaires qu'on dérive.

Perquisitions à Louviers Paris, 18 juin. — Sur la commission rogatoire de M. André, juge d'instruction, M. Hamard, chef de la brigade de Louviers, a été chargé de se rendre à Louviers afin de se mettre en rapport avec le parquet de cette ville, et de faire des perquisitions à Gaillon, situé à quelques kilomètres de cette ville, dans une propriété qu'y posséderait M. Chabert.

Le dépouillement des scellés Paris, 18 juin. — M. Flamin, président de la Commission d'enquête, a eu cet après-midi une entrevue avec M. Vallé, garde des sceaux, relativement au dépouillement des papiers saisis hier chez M. Chabert.

M. Vallé a informé M. Flamin des scellés posés par M. André, juge d'instruction, et que le dépouillement n'aurait lieu que lundi en présence de M. Chabert.

Le résultat de la perquisition ne pourra donc être connu que lundi soir au plus tôt.

Déclarations d'un membre de la Commission d'enquête. — Les torts de M. Combes. — Un mot de M. Lafferre Paris, 18 juin. — Un député enquêteur a déclaré à un rédacteur de la Presse :

Nous savons que M. Edgar Combes ne se souvient de l'affaire de la Presse que quand il est accusé par M. Besson d'avoir voulu faire chanter les Chartreux et que M. Combes père et fils et Michel Lagrave se sont entendus de concert pour arrêter les termes de leur déposition devant le juge d'instruction ! Voilà qui est suffisamment grave pour notre enquête se justifie.

Mais ce n'est pas tout. M. Combes commentent, c'est quand M. Edgar Combes a laissé parler M. Michel Lagrave sans s'en souvenir. Là est la première faute.

Plus tard, quand M. Edgar Combes a été accusé par M. Besson, il a cru prouvé son innocence en rappelant l'histoire Lagrave ; second tort de M. Combes. Puisque cette affaire Lagrave n'avait pas d'importance en décembre 1902, pourquoi en avait-elle en avril 1903 ?

Le troisième tort consiste dans l'entente entre M. Combes père et fils et M. Lagrave, entente qui a eu pour but de préparer une déposition.

Les quatre torts de M. Combes ont été dit à la Chambre le jour de son arrestation. Mais on n'a pas vu offrir deux millions au cas où il proposerait un projet de loi favorable aux Chartreux. Et déclarant cela, M. Combes a blâmé. Il ne reprochait pas les conséquences de ce bluff. La Commission d'enquête aura à demander compte à M. Combes de tout cela. On finit, en effet, M. Lagrave a voulu corrompre le président du Conseil, — et alors ce fonctionnaire devait être traduit devant les tribunaux. — ou M. Lagrave n'a jamais essayé de corrompre M. Combes, et alors celui-ci a été très coupable.

Le microbe de la vieillesse Le docteur Metchnikoff, qui vient d'être élu sous-directeur de l'Institut Pasteur, tandis que le docteur Roux était élu directeur, continue ses recherches, commencées depuis plusieurs années, sur le microbe de la vieillesse.

Est-ce que le beau jockey avait réussi à enlever la fille du blanchisseur... Au moment du rapt de la petite Marie de Belcourt, il y avait trois ans bien sonnés que, dans un mouvement de colère rouge dont il se repentait amèrement, le père Sablier avait chassé de sa maison sa malheureuse fille Eliss, à qui il reprochait d'avoir épousé l'Anglais !

Eliss Sablier, folle de honte et de désespoir, abandonnée depuis plusieurs mois par le jockey qui était retourné en Angleterre, avait disparu et n'avait plus donné signe de vie à ses malheureux parents...

Par malheur, il y avait une tache noire dans leur existence... Et cela, grâce à l'inconscience de leur fille unique, Eliss Sablier... Grâce aussi à l'imprudence du père Sablier, qui aimait trop vivement le plaisir, la distraction, les pique-niques du dimanche, et principalement les courses, où il n'hésitait pas à risquer au pari mutuel, chaque fois, quelques pièces de cent sous sur ses gros bénéfices.

Tout s'enchaîne ; et comme on dit, il y a des gens qui ne marchent pas à leur perte... ils y courent à grands enjambements... Voilà qu'un malheureux jeune, en revenant des courses d'Autueil, par le chemin de fer de ceinture, avec sa femme et sa fille, le père Sablier avait fait connaissance d'un très beau jeune homme à l'accent étranger, vêtu avec recherche et porteur de nombreux bijoux de prix.

Ce jeune homme était un jockey au service d'un des premiers appartements de Londres, lord Blabury... On s'était mis à causer, à parler courses et sport. Les deux jeunes gens avaient échangés quelques paroles.

ABONNEMENTS & ANNONCES

A Roubaix... Aux bureaux du journal, Grande-Rue, 71. A Tourcoing... Aux bureaux du journal, rue Carnot, 5. A Paris et à Bruxelles... Dans les agences de publicité.

CONTRE LE DIVORCE

M. Paul Bourget publie en ce moment dans la Revue des Deux-Mondes un roman qui constitue une œuvre vivante, originale et forte. Le célèbre romancier entreprend de montrer le vice essentiel du divorce et les malheurs qu'il entraîne fatalement.

Le divorce, divorcée d'un mari brutal et dominé par la passion de l'alcool, s'est remariée. C'est une honnête femme, elle a été très chrétienne. La fille qu'elle a eue de son second mariage vit sa première communion. Elle sent se réveiller au fond de son cœur, les croyances de sa jeunesse. Elle voudrait communier le jour où sa fille communiera pour la première fois. Elle va consulter un religieux prêtre, un savant oratorien, et elle lui demande s'il ne serait pas possible de faire annuler, à Reno, son premier mariage, où elle s'est engagée, dit-elle, ignorante et non point pleinement libre.

L'oratorien dit que c'est impossible. Alors, la pauvre femme s'écrie :

« Je me dis que les adversaires de l'Eglise ont raison, qu'elle est un instrument de compression et de mort, que le progrès s'accomplit sans elle et contre elle, qu'en la rejetant comme je le fais, avec une telle nostalgie, je suis la dupe d'un mirage, et que la vérité n'est pas là... »

La réponse du religieux est un éloquent réquisitoire contre le divorce. Toutes les raisons éternelles de l'Eglise, de la raison et de la morale y sont exposées avec une force admirable.

« Ne parlez pas ainsi ! » dit vivement l'oratorien. D'un geste instinctif, sa vieille main s'était posée sur le bras de son interlocuteur, pour l'arrêter dans son blasphème. « Ne pensez pas ainsi, surtout. Ne jugez pas Dieu. Ce serait commettre le péché contre l'esprit, le seul qui ne sera pas pardonné. Vous reprochez à la loi de l'Eglise sur le mariage de manquer de justice et de charité ? Continuez ! Permettez-moi une comparaison très vulgaire, mais très nette. Un bateau se trouve devant un port où l'un des passagers voudrait aborder. Il y va pour lui des plus hauts intérêts moraux et matériels, de revoir un père mourant, par exemple, d'assister à un procès d'un dépend tout l'avenir des siens. Que va-t-il faire ? Des cas de peste se sont déclarés sur le bateau. Les autorités ont interdit le débarquement par crainte de la contagion. Serait-il juste, serait-il charitable de céder aux supplications du voyageur, au risque de contaminer une cité de cent mille habitants ? Evidemment non. Voilà donc une circonstance où la justice, ou la charité exigent le sacrifice de l'intérêt individuel à l'intérêt général. »

« Ce principe domine toute la société. Entre deux mesures, dont l'une est certainement utile à l'ensemble et pénible à tel individu, l'autre agréable à cet individu et nuisible à l'ensemble, la justice et la charité veulent que la première prédomine. C'est la question qu'il faut se poser à propos de toute institution, pour en mesurer la valeur. Posez-la pour le mariage indissoluble. Que répond la raison ? Que la société se compose de familles et que tant que les familles, tant que la société, considérées maintenant ce que le mariage indissoluble apporte de chances de santé à la famille ; chances de réflexion sérieuse avant l'engagement, puisqu'il est irrévocable ; chances de cohésion plus étroite entre les ancêtres, les parents et les enfants, puisque la lignée comporte moins d'éléments hétérogènes ; chances d'unité dans l'esprit des membres et de suite dans l'éducation. Ce mariage est le plus fort agent de cette fixité des mœurs, en dehors de laquelle tout n'est qu'anarchie et fièvre éternelle. Que répond l'histoire, après la raison ? Elle démontre qu'en effet toutes les civilisations supérieures ont tenu à la monogamie. Or, le divorce n'est pas de la monogamie, c'est de la polygamie successive.

« Je ne veux pas vous faire un cours de sociologie. Sachez-vous pourtant ce qu'est la stabilité ? Dans les pays où le divorce existe, le chiffre des criminels, des fous, des suicides est proportionnellement décuplé chez les divorcés. Donc, pour une personne qui, comme vous et, quelques autres, préfère dans le divorce toutes les délicatesses de son esprit et de son cœur, la majorité les y a perdues. Rigorément la société en vue d'une minorité de dégénérés probables, c'est chercher sa norme dans

LA REINE DES REINES Par MARC ANFOSSI PREMIERE PARTIE — Expliquez-moi... Que veux-tu dire ? répéta plus bruyamment la misérable compagne des deux foyers.

Jacqueline Morgand vit trouble. Une voie, un nuage de sang lui passa sur les yeux... Et, sans réfléchir, dans un mouvement instantané, tout d'impulsion et de névrosisme, où se mêlait instantanément la peur d'être arrêtée, Jacqueline Morgand prit brusquement dans ses bras la petite fille, qui criait à tue-tête, et la déposa vivement dans une voiture de blanchisseur qui stationnait devant une maison bourgeoise, à l'angle de la rue du Sommerard et de la rue Saint-Jacques...

— Elle est à nous sans être à nous, que j'rous dis... On l'a déposée dans notre voiture, sur le ligne, à côté de notre chien Criquet... qui l'a lèchée au visage à l'issue de la mort, preuve qu'il a reconnu l'air de famille... Que diable me chantez-vous là ? Tenez, finissez-moi... Prenez votre canotier par la bride, et venez avec moi chez le commissaire de police... C'est beaucoup plus simple... Le père Sablier obéit à l'injonction du gardien de la paix qui l'interpellait, et tirant par le mors, son cheval Gros-Cailillon, le brave homme fendit le rassemblement qui s'était formé et, selon l'usage immémorial de la bonne ville de Paris, avait fuzé démonsialement en un clin d'œil.